



A.D.V.A.S.U.D. – C.G.T.

Objet : Attestations d'exposition
Recommandé avec accusé de réception

Leffrinckoucke le 12 Août 2020

Mr TANGE Claude
Président ADVASUD-CGT

06 31 44 71 98

A : Dr DEROUBAIX Sophie
Médecin du Travail
CEDEST

Copie à : Mr LAURENT Benoît
Directeur du CEDEST

Madame,

Je viens vers vous au sujet de la délivrance des certificats d'exposition à l'amiante des Sociétés ASCOMETAL et VALDUNES (Usine des Dunes).

Je suis très étonné de la teneur de votre courrier en date du 28 Juillet 2020.

En effet, vous vous retranchez derrière l'Employeur ou des éventuelles preuves qu'il y a bien eu de l'amiante à l'Usine des Dunes.

Dois-je vous rappeler le rôle qu'a joué la Médecine du Travail pendant des décennies en ne protégeant pas et en n'informant pas les salariés du grave danger pour leur vie et leur santé ?
Dois-je vous rappeler que 800 Personnes sont atteintes et reconnues par la CPAM comme victimes de l'amiante (plaques pleurales, asbestoses, mésothéliomes...) ?

Dois-je vous rappeler que le TASS de LILLE a condamné l'Entreprise dans plus de 600 dossiers et dois-je vous rappeler que 200 Salariés sont décédés dans cette affaire ???

Mais je ne vais pas vous faire l'injure de vous rappeler le rôle inadmissible qu'a joué la Médecine du Travail en cachant aux Salariés la nocivité mortelle de l'amiante et de ses conséquences sur leur santé pour protéger les intérêts des Industriels.

.../...

La Médecine du Travail porte une lourde responsabilité dans cette affaire. Vous devriez faire amende honorable et non pas jouer aux innocents.

Je vous rappelle que nous avons rencontré le Directeur du CEDEST le 10 Juillet et que **c'est lui** qui a proposé cette démarche collective que nous respectons à la lettre.

Bien sûr, cela peut vous déplaire devant la tâche à accomplir mais, voyez-vous, cela rattrapera les négligences passées.

Pour notre part, nous n'acceptons pas votre philosophie de régler le problème en bottant en touche.

Nous allons agir avec fermeté et tant de fois que cela sera nécessaire car nous avons du temps pour le faire : c'est tout ce qu'il nous reste.

Donc, ne vous étonnez pas de nous voir très souvent devant le CEDEST et, à chaque fois, nous nous ferons un plaisir de venir vous saluer.

Recevez, Madame, nos salutations.

Claude TANGE
Président de l'ADVASUD-CGT

**Association de Défense aux Victimes de l'Amiante de la Sidérurgie
Usine des Dunes – CGT
Mairie de Leffrinckoucke- Rue Roger Salengro- 59495 Leffrinckoucke
Tél 03.28.51.41.90 – Poste 303
Permanence de lundi matin de 10h à 12 h**